

Le CCN-Ballet de Lorraine recrute sa nouvelle direction suivant les orientations du ministère de la Culture, de la Région Grand Est et de la Ville de Nancy.

La direction sera confiée à un, une ou des artistes chorégraphiques jouissant d'une reconnaissance nationale et internationale.

La prise de fonction est prévue à compter du **1^{er} janvier 2025**.

La direction portera un projet artistique et culturel réalisé dans un esprit de coopération, de solidarité et de dialogue avec les structures existantes sur son territoire (en particulier avec l'Opéra National de Lorraine) ainsi qu'avec les différents réseaux chorégraphiques et le secteur culturel existant en région et hors région.

Le CCN-Ballet de Lorraine appartient au réseau des 19 établissements qui constituent en France le socle de l'activité de création, de production et de diffusion d'œuvres chorégraphiques définis par le décret n°2017-432 du 28 mars 2017 et l'arrêté du 5 mai 2017.

Le CCN-Ballet de Lorraine est installé depuis 1978 à Nancy, dans la région Grand Est, au sud du département de Meurthe-et-Moselle. La ville de Nancy compte 104 403 habitants et se situe au cœur de la Métropole du Grand Nancy de 257 000 habitants

Le CCN - Ballet de Lorraine comprend actuellement 24 danseurs permanents dans une équipe de 51 salariés au total.

Le CCN - Ballet de Lorraine est subventionné par l'Etat (ministère de la Culture - DRAC Grand Est), la Région Grand Est et la Ville de Nancy. Les locaux sont actuellement situés à proximité de la place Stanislas et des quartiers Meurthe et Canal, rue Henri Bazin. Le bâtiment Bazin est doté de 3 studios (dont un disposant d'un gradin pouvant accueillir 100 personnes). Le reste de l'espace est occupé par des bureaux, vestiaires, stockages, salle de restauration et un atelier de couture. Un projet immobilier d'envergure est actuellement en cours d'étude pour une installation du CCN - Ballet de Lorraine dans des locaux adaptés au cahier des missions et des charges d'un CCN et dans lequel la/le/les candidats et candidates devra/devront projeter l'activité du CCN - Ballet de Lorraine.

1) MISSIONS

Le CCN- Ballet de Lorraine assume une mission principale de création et de production de spectacles chorégraphiques.

En cohérence avec son projet artistique, la nouvelle direction aura pour mission de développer pour la compagnie permanente un répertoire chorégraphique contemporain composé de commandes et de reprises en particulier dans le cadre d'une politique d'invitation de chorégraphes français et internationaux.

La direction devra également :

- Travailler à la diffusion locale, départementale, régionale, nationale et internationale des productions du CCN et travailler à des partenariats et des coproductions avec d'autres structures labellisées ou non ;
- Porter une attention particulière à la diversité des esthétiques et des répertoires (au travers des œuvres présentées, des artistes accompagnés et des publics), aux objectifs de parité et d'égalité hommes-femmes, à la prise en compte des droits culturels ;
- Renforcer le partage de l'outil avec les compagnies chorégraphiques, en portant une attention aux jeunes équipes issues du territoire régional mais aussi d'envergure nationale et internationale, à travers le dispositif « Accueil-studio » et la « résidence d'artistes associés », y compris dans la perspective d'occupation du nouveau lieu ;
- Mettre en œuvre des actions destinées à diffuser la culture chorégraphique et des projets d'éducation artistique et culturelle pour tous les publics ;
- Œuvrer pour la formation des danseurs, notamment par le biais d'une Cellule d'insertion professionnelle (CIP) mais aussi en s'appuyant sur des coopérations et des partenariats avec le Pôle Musique et danse de l'ESAL à Metz, le milieu universitaire, ainsi qu'avec les conservatoires à Rayonnement Régional de Nancy et de Metz ;
- Être un point d'appui pour les travaux de recherche en danse, comme l'ensemble du réseau des CCN, et prendre part aux programmes nationaux visant à rendre accessible les archives et les ressources des CCN aux publics concernés ;
- Veiller à la bonne gestion administrative, financière et managériale de la structure.

MODALITÉS PRATIQUES

La, le, les candidat(s), candidate(s) sont invité(s) à envoyer leur dossier complet au plus tard le 9 octobre 2023

Cette candidature comprendra :

Une lettre de motivation | Un curriculum vitae détaillé

PROCESSUS DE SÉLECTION

Après étude des candidatures, un comité de sélection, composé de représentants du ministère de la Culture, de la Ville de Nancy et de la Région Grand Est sélectionnera une liste restreinte de candidat(e)s.

Les candidatures présélectionnées devront élaborer un projet artistique et culturel en s'appuyant sur la note d'orientation qui leur sera remise, accompagnée d'un dossier documentaire.

2) Par ailleurs, le projet de la direction en lien avec les orientations des partenaires du CCN prendra particulièrement en compte une ouverture à l'expérimentation en termes de :

- Réflexion sur le modèle économique du CCN-Ballet de Lorraine dans la perspective d'une implantation dans de nouveaux locaux ;
- Développement de la fréquentation des programmes à Nancy et la diffusion de la compagnie dans le grand Est, en France et à l'étranger ;
- Nouvelles modalités de production des projets de la direction du CCN-Ballet de Lorraine mais aussi des équipes accueillies en inscrivant celles-ci dans le cadre de la réflexion « Mieux produire mieux diffuser » ;
- Consolidation des partenariats et de l'inscription dans les réseaux régionaux, nationaux et internationaux ;
- Nouveaux modes d'action en direction des publics ; notamment dans l'accès aux publics éloignés de la culture et dans le lien entre culture et solidarité ;
- Mobilité et d'itinérance afin d'inscrire le projet sur le territoire d'implantation dans une dynamique de coopération affirmée ;
- Renforcement de la mission d'accompagnement des chorégraphes indépendants et le rayonnement de la danse en particulier sur le territoire d'implantation ;
- Nouvelles formes de collaboration artistique (collectifs d'artistes, association entre un chorégraphe et un artiste issu d'un autre champ disciplinaire, etc.) ;
- D'intégration dans la mise en œuvre de l'ensemble du projet des enjeux de la transition écologique.

La, le, les candidat(s), candidate(s) doivent transmettre leur candidature en langue française par courrier électronique (sous format pdf) et courrier postal à :

• **Madame la Présidente du CCN-Ballet de Lorraine :**

CCN - Ballet de Lorraine, 3 rue Henri Bazin

54000 Nancy BP 70645 (54010 Nancy Cedex)

Et par courriel à : pstibbe@ballet-de-lorraine.eu

Et uniquement par courrier électronique (sous format PDF) à :

• **Monsieur le Directeur Général de la Création Artistique**

Courriel à laurent.vinauger@culture.gouv.fr

• **Madame la Directrice Régionale des Affaires Culturelles Grand Est**

Courriel à florence.forin@culture.gouv.fr; elise.serverin@culture.gouv.fr

• **Monsieur le Président du Conseil Régional**

Courriel à laurence.romary@grandest.fr;

• **Monsieur le Maire de la Ville de Nancy**

Courriel à guillaume.doyen@nancy.fr

Le projet devra parvenir aux destinataires précités **avant le 6 décembre 2023** par voie électronique (format.pdf).

La, le, les candidat(s), candidate(s) présélectionné(e)s seront auditionné(e)s par le jury le **21 ou 22 décembre 2023** (à confirmer).

Au terme de la procédure de sélection, La/Le/les candidat(e)s retenu(e)s par le jury devra.ont recevoir l'agrément de la Ministre de la Culture pour une **prise de fonction le 1^{er} janvier 2025** dans le cadre d'une première convention de quatre ans.